



La solidarité est-elle un délit ?

Être solidaire avec les migrants n'est pas un délit !

jeudi 9 février
dès 18h

Rassemblement dès 18h **Place de la Motte**
et marche vers le **Palais de justice**

**Délinquants
solidaires**



Si la solidarité avec les étrangers est un délit,
alors nous sommes tous délinquants

Journée d'action nationale

La solidarité est-elle un délit ?

NOUS DISONS NON !

Le **Collectif Chabatz d'entrar** se joint à la journée d'action du 9 février 2017 « **Pour en finir avec le délit de solidarité** ».

Bien sûr, la solidarité n'a jamais été inscrite dans aucun code comme un délit. Cependant, des citoyens, qui aident des personnes en situation de très grande précarité, se retrouvent aujourd'hui face à la justice.

Avec l'instauration de l'état d'urgence, et dans le contexte baptisé « crise migratoire », on assiste à une recrudescence de poursuites visant à empêcher l'expression de la solidarité envers migrants, réfugiés, Roms, sans-papiers... Au-delà, c'est le soutien à l'ensemble des personnes étrangères qui tend à devenir suspect, l'expression de la contestation des politiques menées qui est assimilée à de la rébellion et au trouble à l'ordre public.

La mobilisation associative, à l'époque, a abouti à plusieurs réformes successives, dont celle du 31 décembre 2012 qui a été présentée comme la « suppression » du délit de solidarité.

Il n'en est rien ; la nouvelle rédaction des textes se contente de préciser seulement les cas d'exemption de poursuites. Ainsi, est autorisée l'aide qui aura seulement visé à « assurer des conditions de vie dignes et décentes à l'étranger » ou « bien toute autre aide visant à préserver la dignité ou l'intégrité physique de celui-ci ».

Malgré tout, des personnes ayant manifesté leur solidarité avec des étrangers sans titre de séjour continuent d'être inquiétées - convocations à la police ou à la gendarmerie, gardes à vue, perquisitions, écoutes téléphoniques - voire poursuivies et parfois punies d'amende et emprisonnement.

jeudi 9 février dès 18h
Place de la Motte à Limoges (87)

Nous formerons une chaîne humaine pour proclamer que :

**Nous sommes tous
« délinquants »
et solidaires
des migrants !**

Initiative **organisée par le Collectif « Chabatz d'Entrar »** qui rassemble :

Des associations...

Ligue des Droits de l'Homme
Maison des Droits de l'Homme
CIMADE
Le Mas
MRAP - Mouvement contre le Racisme
et l'Amitié entre les Peuples
Le Radeau Actif
SOS Racisme, Les Potes en Limousin
Planning Familial

Des collectifs...

Coordination des intermittent(e)s et
précaires
Collectif des Sans Papiers de Limoges

Des syndicats...

CGT, FSU, CNT, UNEF
Solidaires
Syndicat Général des Lycées

Des partis politiques...

ENSEMBLE !
Europe Ecologie-Les Verts
Parti Communiste
Parti de Gauche
Nouveau Parti Anticapitaliste
Jeunesses Communistes
Voie Proletarienne
Lutte Ouvrière

**Et de très nombreux citoyens
haut-viennois !**